



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

logement social

Question écrite n° 7856

Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de Mme la ministre de l'égalité des territoires et du logement sur les propositions exprimées par l'union sociale pour l'habitat. Soulignant que la loi SRU est reconnue par tous comme une avancée majeure mais qu'elle reste parfois inappliquée, le mouvement HLM indique qu'il convient, non seulement d'en renforcer l'exécution quitte à accroître les sanctions qu'y s'y rattachent, mais aussi de l'actualiser, notamment dans les zones les plus tendues, pour que les collectivités défaillantes contribuent réellement à la prise en charge des besoins collectifs en logements (obligation de logement des plus démunis, affectation des pénalités à un fonds régional d'intervention foncière, exercice du pouvoir de substitution du préfet...). Il la remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7856

Rubrique : Logement

Ministère interrogé : Égalité des territoires et logement

Ministère attributaire : Cohésion des territoires

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [23 octobre 2012](#), page 5857